

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juillet 2025

TRANSPOSITION DES ACCORDS NATIONAUX INTERPROFESSIONNELS - (N° 1617)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 131

présenté par
M. Turquois

à l'amendement n° 126 du Gouvernement

ARTICLE 10

Modifier ainsi l'alinéa 36 :

1° Substituer aux mots :

« l'employeur »

les mots :

« cette dernière ».

2° Supprimer le mot :

« individuelle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.